



Ref : CFVU2020/20-0607

CFVU DU 25 JUIN 2020

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 JUIN 2020.

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 25 juin 2020 réunie sous la présidence de Madame Marie MELLAC,**

Vu le code de l'éducation,

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu le décret n° 2020-344 du 27 mars 2020 complétant le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

- **APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LE PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 JUIN 2020.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 25/06/2020.*

Nombre de membres présents	29
Nombre de membres représentés	7
Nombre d'abstentions	1
Nombre de suffrages exprimés	36
Nombre de votes pour	35
Nombre de votes contre	0

Le Président de l'Université Bordeaux
Montaigne,

Signé

Lionel LARRÉ.

Annexe : CFVU 2020/20-0607